

Rejoignez la coopérative qui fait la différence !

La force du collectif au service de votre réussite.



Plus de revenus
jusqu'à 20 %*
de chiffre d'affaires
en plus



Plus de temps
3h* gagnées
chaque semaine
sur l'administratif



Plus de clients
jusqu'à 20 nouveaux
contacts* par an
grâce à la mise en
relation gratuite



★★★★★
4,9/5 Basé sur 4 000 avis
Google certifiés ✓

*Source : chiffres Accès SAP 2024

Comme nos

8 000

adhérents, rejoignez
la coopérative la plus
performante du secteur

Depuis 2011, Accès SAP accompagne les entrepreneurs indépendants dans le développement et la croissance de leur entreprise grâce aux services à la personne, sans changer leurs habitudes de travail ni créer de structure dédiée.



Ensemble,
faisons grandir
votre activité.

S'investir au sein
d'une communauté
d'entrepreneurs
aux intérêts communs

Rejoindre Accès SAP, c'est aussi faire le choix de rester indépendant tout en détenant un pouvoir décisionnaire.

Cet esprit collaboratif est le cœur même de la coopérative. Il permet de décider ensemble des enjeux communs, de s'impliquer dans la mise en œuvre des actions et de participer au développement de la coopérative.

Grâce au modèle coopératif, vous pouvez :



Étendre votre activité aux services à la personne sans créer de structure dédiée aux SAP



Déléguer les contraintes légales, administratives, financières et fiscales

Accès SAP vous délivre une offre et des services tout-inclus pour vous permettre de vous concentrer sur le **succès** de votre entreprise.



Excellence dans l'accompagnement client

- Une équipe dédiée pour vous et vos clients particuliers
- Un accompagnement dans vos besoins opérationnels
- Un service reconnu pour son expertise et réactivité

Gestion administrative, financière, juridique et fiscale **100% déléguée**

- Encadrement réglementaire total
- Déclaration SAP et démarches NOVA
- Traitement rapide des encaissements et des reversements en **24h**^{***}
- Edition et expédition des **attestations fiscales annuelles**
- Moyens de paiement variés :



CB



Virement



Chèque



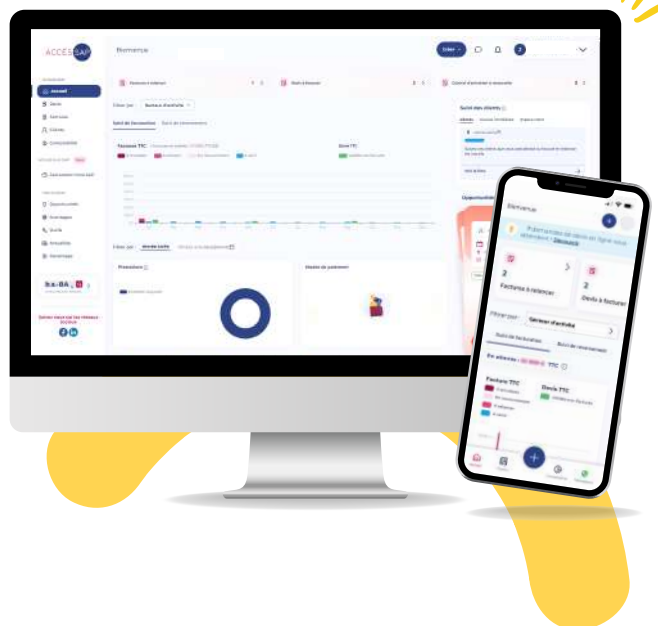
CESU
préfinancés



Avance
immédiate

Logiciel **100% conforme** aux exigences légales et réglementaires SAP

- Logiciel de gestion 100 % conforme SAP et sécurisé, accessible sur ordinateur et mobile
- Fonctionnalités qui font **gagner du temps**
- Services complémentaires utiles à votre activité



^{***} Sauf Avance immédiate : reversements en 48h à 72h

^{****} Voir le détail des plafonds de dépenses selon l'activité

Des avantages et services exclusifs

100% gratuits

Libérez-vous de toutes les contraintes administratives et concentrez-vous uniquement sur votre cœur de métier.



Signature électronique des devis

Faites signer vos devis en un rien de temps



Envoi des factures par courrier

Postez vos factures sans vous déplacer



Relances et recouvrements des impayés

Accélérez le recouvrement de vos impayés tout en préservant votre relation client



Télésecrétariat

Profitez d'une permanence téléphonique personnalisée pour tous les appels entrants de votre société



Mise en relation avec des clients

Développez votre activité SAP en recevant des demandes de devis locales et qualifiées



Page web et supports de communication

Accédez à des supports de communication digitaux et imprimés pour promouvoir vos services facilement



Espace client particulier

Proposez aux clients un espace personnel en ligne, où retrouver leurs documents et payer leurs factures

Démarquez-vous grâce au crédit d'impôt et à l'Avance immédiate.

50%* de crédit d'impôt pour vos clients particuliers sur les activités proposées par la coopérative.

L'Avance immédiate est un service optionnel, gratuit et 100% numérique proposé par Urssaf

Il permet de bénéficier en temps réel de son crédit d'impôt.

Prestations éligibles



Nettoyage du domicile



Lavage de vitres



Entretien du linge



Repassage du linge



Nettoyage des balcons et terrasses



Ménage ponctuel

Liste globale des prestations



Une offre sur-mesure

Part sociale

À l'adhésion uniquement

10 €

*Part du capital de la coopérative détenue
en qualité d'associé-coopérateur*

Taux de commission dégressif selon le volume d'affaires

Adapté & équitable

*Participation aux frais de fonctionnement
et de services, en fonction de votre contribution
au développement de la coopérative*



*La coopérative m'a été recommandée par mon comptable et je
vais continuer à lui dire merci. Depuis qu'on a démarré notre
activité avec Accès SAP, nous avons de réels résultats et ces
résultats se voient au niveau du chiffre d'affaires. Sur une période
de 5 ans, il été multiplié par 2 chaque année !*

Ypolyte M.,
Adhérente depuis 2019

””

**Vous aussi devenez adhérent
coopérateur en rejoignant Accès SAP !**

www.acces-sap.com



01 83 94 14 94
du lundi au vendredi de 9h à 17h



contact@acces-sap.com

Suivez @Accès SAP sur

